

REVUE DE PRESSE



22 DECEMBRE 2015

> 11 JANVIER 2016



Lundi 21 décembre 2015 / Richardménil

Jeux, marionnettes et tapis d'histoires



Activité « puzzles ».

Jeudi matin, des nounous mais aussi des villages voisins se sont retrouvées pour une matinée ludique destinée aux jeunes enfants.

Sophie Imbert et Céline Nofal, les animatrices du Relais assistante maternelle (RAM) le « Fil d'Ariane » ont proposé une animation placée sous le signe de la « 3D ». Après un moment libre, avec jeux, jouets et puzzles disposés par les animatrices, une quinzaine de petits ont apprécié comptines et saynètes avec des marionnettes sur de grands tapis d'histoires,

mimées par Sophie. Ces tapis à histoires inventés ou inspirés de livres pour enfants, de contes invitent à vivre autrement les histoires.

Ludiques et interactifs, les tapis constituent le décor d'une ou plusieurs histoires, enrichies de caches, de passages secrets, de petits personnages, mobiles et rembourrés qui se déplacent dans le décor.

Mercredi 23 décembre 2015 / Xeulley

Histoires et pâtes à modeler



Des bambins attentifs aux comptines.

La dernière rencontre de 2015 du RAM, au fil d'Ariane s'est déroulée jeudi dernier, avec la participation d'assistantes maternelles venues des communes de Bainville, Messein, Pulligny et Xeulley.

Après l'accueil café des participantes, les enfants ont pu se livrer à des jeux libres, à l'aide de jouets et jeux mis à leur disposition par les animatrices du RAM de la communauté de communes, suivi par une animation ludique et musicale autour du tapis de comptines, de jeux de doigts avec des histoires sur le

loup, la neige, l'escargot et le petit Indien, les bambins de moins de 18 mois ont pu découvrir, la pâte à modeler comestible, le plaisir de mettre les mains dedans, l'écraser, faire des petits bouts... Les plus grands ont décoré des boîtes, à l'aide de feutres et de gommettes de couleur.

L'éveil sensoriel s'inscrit dans le développement de l'enfant dans son environnement, ces animations sont toujours appréciées des nounous et mamans.

Contact : RAM au fil d'Ariane au 03.83.53.25.06 - fildariane@cc-mosellemadon.fr.

Jeudi 24 décembre 2015 / Flavigny-sur-Moselle

Course d'orientation originale



Les participants ont apprécié le concept.

Les animateurs de la communauté de communes Moselle et Madon ont organisé une course d'orientation nocturne sur le thème des "Horror Nights". L'objectif était de retrouver à l'aide de cinq cartes, des balises au Chaubourot, à Flavigny-sur-Moselle. Mais des zombies rôdaient ! Il s'agissait évidemment d'ados déguisés qui ont participé à l'organisation de cette course avec les animateurs.

Dès le matin 10 h, ces ados sont venus pour se faire maquiller par une professionnelle et ont placé les

balises que devaient découvrir les 48 participants, venant des communes rattachées à la CCMM.

Une très belle soirée, dans une bonne ambiance qui s'est terminée par une pizza party, des fous rires, des peurs quelques larmes. Tous se sont séparés, ravis et prêts à se retrouver.

Mercredi 06 janvier 2016 / Neuves-Maisons

CCMM : soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat



Patrick Potts, vice-président chargé de l'habitat et du logement et Alexandre Badier, technicien habitat et énergie à la Communauté de communes Moselle-et-Madon.

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la communauté de communes de Moselle-et-Madon s'est fixé pour objectif d'inciter à la rénovation de l'habitat ancien pour atteindre une meilleure qualité thermique et d'accompagner les particuliers vers la réduction de leur consommation énergétique. C'est pourquoi, depuis 2010, une aide pour soutenir les

travaux d'isolation thermique était en place sur les 19 communes de Moselle-et-Madon.

Depuis le 1er novembre 2015, l'aide communautaire aux travaux évolue et prend en compte le logement dans sa globalité ainsi que les conditions de ressources. Ce nouveau dispositif permet un accompagnement du demandeur à chaque étape avec un suivi comprenant les conseils techniques, une étude thermique, l'aide au montage administratif du dossier auprès de l'Agence nationale de l'habitat et de la CCMM ainsi que l'approche financière. L'aide financière de la CCMM maximum pourra être de 2000EUR et viendra s'ajouter à l'aide Anah. En plus des conditions de ressources financières, pour obtenir l'aide, le gain énergétique après travaux devra être de 25 % pour les propriétaires occupants aux ressources très modestes et un gain énergétique de 40 % pour les propriétaires aux ressources modestes. Chaque demandeur devra également participer à un atelier info énergie. Cet atelier pédagogique qui se déroule au siège de la CCMM explique tous les enjeux énergie comme les éco-

gestes ou les différents types d'isolant. Cette aide s'adresse également aux propriétaires bailleurs et dans ce cas, elle sera calculée par bâtiment et le gain énergétique devra être de 40 %. Enfin, la CCMM informe qu'un guichet unique a été mis en place et que le montage du dossier de demande d'aide aux travaux est gratuit.

Contact : Alexandre Badier, technicien habitat et énergie CCMM au 03.54.95.65.84 ou par mail abadier@cc-mosellemadon.fr

Vendredi 08 janvier 2016 / Neuves-Maisons

Réorganisation de la collecte des ordures ménagères



Etienne Thill, membre du bureau chargé des ordures ménagères de la CCMM.

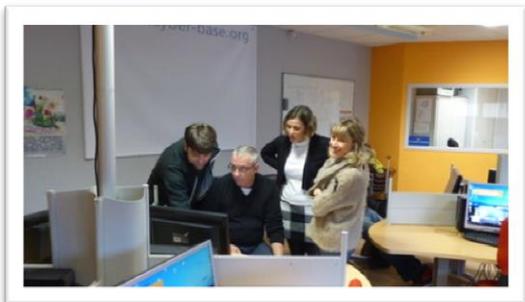
Depuis plusieurs mois, la communauté de communes de Moselle et Madon a entrepris la réorganisation et l'optimisation des collectes des ordures ménagères. Dans ce cadre, à compter du 1er janvier, le jour de collecte des ordures ménagères et la semaine de tri des emballages recyclables (paire ou impaire) changent pour la quasi-totalité des communes de Moselle et Madon. Le territoire a été divisé en 4 zones pour la collecte des ordures ménagères (poubelles noires) qui se fera 1 fois par semaine après 19 h :

- Lundi : Bainville-sur-Madon, Frolois, Maizières, Marthemont, Méréville, Pierreville, Thélod, Viterne et Xeulilly.
- Mardi : Neuves-Maisons et Maron.
- Mercredi : Chaligny, Chavigny, Pont-Saint-Vincent et Sexey-aux-Forges.
- Jeudi : Flavigny-sur-Moselle, Messein, Pulligny et Richardménil.

Pour les emballages recyclables (sacs jaunes), la collecte sera faite un vendredi sur deux. « Concernant les horaires de fermeture de la déchetterie, depuis le 2 janvier 2016, nous ramenons ceux-ci à la même heure de fermeture été comme hiver et le site fermera à 18 h 30, toute l'année », précise Etienne Thill membre du bureau chargé des ordures ménagères. Il ajoute qu'un service gratuit d'enlèvement à domicile pour les objets encombrants est en place, qu'il fonctionne uniquement sur rendez-vous et que les personnes présentant de grandes difficultés de mobilité sont prioritaires. Enfin il rappelle qu'un calendrier des collectes sera distribué dans toutes les communes et qu'il est possible de s'informer en contactant le service déchets de Moselle et Madon au 03.54.95.62.41.

Samedi le 09 Janvier 2016 / Maizières

Maizières : recherche d'emploi à l'espace Clic



Joël, Céline et Marilynne au service des stagiaires.

Mardi matin, une douzaine de personnes à la recherche d'un emploi se sont retrouvées devant un écran d'ordinateur pour parfaire leur formation. Le plus jeune a 26 ans. La plus âgée 60 ans. Une personne a moins de 30 ans. Sept personnes entre 40 et 50 ans et six personnes entre 50 et 60 ans. Ces matinées sont mises en place par l'ARS (Accueil-réinsertion sociale) explique Céline Villemintot : « Il s'agit d'un dispositif de sécurisation de parcours

cofinancé par le Conseil départemental et le Plan local pour l'insertion et pour l'emploi PLIE (via des fonds sociaux européens) sur Terres de Lorraine.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs démarches de recherche d'emploi, d'éviter les ruptures dans les parcours d'insertion et de les rendre autonome.

C'est dans cet objectif que l'atelier informatique est mis en place en collaboration avec l'Espace Clic de Maizières et l'Espace Emploi de la CCMM.

L'Espace Emploi est un service de la Communauté de Communes ouvert à tout habitant du territoire du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Lundi 11 janvier 2016 / Pulligny

Pulligny : les T.A.P et la piscine



Un soleil qui a accompagné toute la session les enfants

Depuis début septembre et jusqu'aux vacances de Noël, les enfants de l'école primaire Ferdinand-Aubert ont tous participé aux T.A.P piscine. Cette activité est mise en place par la communauté de commune de Moselle et Madon. Tout d'abord, pour la première session, les plus grands CM2, CM1 et une partie des CE2 ont abordé les bassins pour apprendre le sauvetage aquatique et la natation avec des palmes. La deuxième session a été consacrée aux plus jeunes. Sous forme de jeux, ils ont

évolué dans le bassin avec aisance et joie. Les enfants ont apprécié cette activité qui est proposée sur deux heures de T.A.P et qui permet aux enfants un moment à la fois sportif et de détente. Quelques bonnets oubliés, des échanges d'affaires mais dans l'ensemble tout s'est bien passé. Le seul inconvénient, fut le manque de parents bénévoles pour accompagner. C'est avec reconnaissance, que l'équipe remercie les animateurs.



COMMUNES

CCMM

Projets et travaux au conseil

Pour le dernier conseil municipal de l'année présidé par le maire, Patrick Potts, on a beaucoup parlé de travaux 2016.

Cités Sainte-Anne. Le conseil autorise le maire à demander des subventions pour réaliser la réfection de la chaussée et de l'aménagement des trottoirs. Des démarches seront entreprises en accord avec les riverains.

Voirie rue du Haule. Le conseil réfléchit sur l'aménagement et la sécurisation du carrefour débouchant sur la route de Pont-Saint-Vincent. Les dépenses de ces travaux seront inscrites au budget 2016.

Réfection des appartements 29 et 29 bis rue de la République. Après examen des différents devis, les appartements seront rénovés par l'employé communal en début d'année pour être rapidement reloués.

Salle polyvalente. La salle demande un rafraîchissement au niveau peinture. Les travaux seront faits en période de vacances et hors location.

Maisons fleuries. Le conseil vote un budget de 405 EUR pour récompenser les participants au concours des maisons fleuries sous forme de bon d'achat. Les récompenses seront remises lors de la cérémonie des voeux du maire le 8 janvier.

Forêt. Christian Drouot indique que, pour 2016, les parcelles 2, 3, 4, 27, 28 et 34 seront exploitées. Pour l'exercice actuel, 40 lots viennent d'être distribués aux affouagistes.

Transfert des excédents eau et assainissement. Chaque nouvelle commune entrante à la CCMM doit restituer ses excédents à hauteur de 50 % ; la part de Sexey est de 31.550 EUR.

Enlèvement des déchets ménagers « bâtiments communaux ». A partir du 1er janvier 2016, la commune devra verser 926 EUR par an.

Convention. La commune renouvelle son adhésion à l'ADM54 (association des maires) pour 2.610 EUR par an.

« Lumière et intelligence »



Des centaines de personnes au centre Jean L'Hôte, hier soir.

2015 a été marquée par les attentats à Paris, la poussée de l'extrême droite aux élections régionales, les problèmes d'incivilités au centre bourg...

C'est le fil qui a constitué la trame des discours prononcés au centre Jean-L'Hôte ce mardi soir lors de la traditionnelle cérémonie de vœux à laquelle ont assisté le préfet Philippe Mahé, le député de la circonscription Dominique Potier, la conseillère

départementale Audrey Normand et le président de la CCMM Philippe Pinho, hier soir, au centre Jean L'Hôte.

Tous ont exprimé leur attachement à la République et la nécessité de réaffirmer les valeurs qui la fondent. « Nous devons continuer à rassembler au-delà des appareils des responsables, une alliance démocratique populaire, qui défendra les valeurs, les repères de la France », a plaidé le maire Jean-Paul Vinchelin, « en allant encore plus qu'avant dans les quartiers, vers les citoyens pour engager une action encore plus volontaire sur le vivre ensemble ». Citant Einstein (« Deux choses sont infinies : l'Univers et la bêtise humaine. En ce qui concerne l'Univers, je n'en ai pas encore acquis la certitude absolue »), l'élu veut miser sur « l'intelligence et la lumière » pour combattre « la bêtise et l'obscurité ». Et veut croire que le vote accordé au FN par nombre d'électeurs de Neuves-Maisons qu'il prend bien soin de distinguer, n'est pas une fatalité : « Oui nous resterons engagés sur l'enjeu civique de 2015, rassemblant les républicains contre le FN, pas contre les électeurs qui eux doivent, avec nous, comprendre cet état d'esprit et réfléchir à un renouveau de vote positif. »

Éloge du monde ouvrier

Comme pour mieux prévenir le ressentiment qui mine les petites gens, Jean-Paul Vinchelin a fait un vibrant éloge du monde ouvrier, en proie parfois au ressentiment : « M. le Préfet, j'aime ce monde ouvrier dans lequel je suis né et avec qui je vis tous les jours, les sans-grade, je connais. La fierté familiale ouvrière, je connais. Le courage au travail de ces hommes et de ces femmes, je connais. Ce monde populaire a besoin de reconnaissance », a expliqué Jean-Paul Vinchelin avant de plaider pour l'attribution de la Légion d'honneur à « l'une des sidérurgistes centenaires de Neuves-Maisons » et à un « ancien mineur de Chaligny de 90 ans ».

« Nous avons doublé nos capacités d'investissement entre 2014 et 2016 », a rappelé le maire qui n'a pas manqué de vanter son action sur le terrain économique fustigeant ceux qui se « lamentent et pleurent dans les médias afin de faire monter l'adrénaline collective et participer à la totale incompréhension du monde politique actuel ».

Déchéance

S'il n'a pas prononcé le mot, le débat sur la déchéance a inspiré Philippe Pinho : « L'identité de la France, ce n'est pas la droite, la gauche mais la République : Liberté, Égalité, Fraternité. Notre défi est de changer les mots en acte. Je m'appelle Philippe Dos Santos Da Cruz Pinho, fils d'immigré, binational, Français de droit. Mes enfants sont Français de sang. Quelle différence ? Aucune ! Être Français, c'est partager l'idée qu'on se fait de la France, une France qui ne doute jamais. » « Être Français, ce n'est pas seulement des droits et des devoirs, c'est vouloir construire un avenir commun. »

Saïd LABIDI

Six raisons de divorcer



Le conseil municipal souhaite quitter la CCMM.

Une Communauté de communes de Moselle-et-Madon (CCMM) élargie à 7 nouvelles communes, dont Flavigny-sur-Moselle ? Non merci ! La nouvelle carte intercommunale ne convient ni au conseil municipal ni à la plupart des 2.520 habitants. « Richardménil est la 3^e commune de la CCMM après Neuves-Maisons et Chaligny. Or, les services fournis par la collectivité aux habitants de Richardménil ne seraient pas « à la hauteur de leur contribution au budget de la CCMM », selon le maire Xavier

Boussert.

Collège. « On ne se sent pas intégré dans le bassin de vie de la CCMM : on n'y fait pas nos courses, on ne s'y soigne pas, on n'y travaille quasiment pas et de plus en plus de parents font des demandes de dérogation pour envoyer leurs enfants au collège de Ludres plutôt qu'à celui de Neuves-Maisons ».

Transports en commun. Les lignes de Moselle-et-Madon ne répondent pas aux besoins de déplacement des habitants de Richardménil. « Nous avons dû batailler pour obtenir en septembre un détour et un arrêt à l'UGC Ludres afin d'accéder au réseau Stan »

Déchetterie. « La CCMM ne nous autorise pas à établir une convention avec le Grand Nancy pour accéder à la déchetterie de Ludres qui est pourtant tout près. Pourtant Flavigny-sur-Moselle en bénéficie ! Aller jusqu'à Neuves-Maisons n'est pas respectueux de l'environnement me font remarquer les habitants à juste titre ».

Eau. Le rattachement au Grand Nancy coule de source : « Les étangs de Richardménil constituent la réserve d'eau du Grand Nancy. Il la pompe chez nous et la revend traitée »

Médiathèque. « Pour des raisons pratiques, les habitants de Richardménil fréquentent la médiathèque de Ludres et non celle de Neuves-Maisons. D'ailleurs, nous allons renforcer les différents partenariats avec Ludres.

Développement. « La stratégie de développement de la CCMM ne nous concerne pas : eux souhaitent développer et concentrer tous les services au centre-bourg alors que ceux-ci nous sont proposés par le Grand Nancy, à côté de chez nous. Le Grand Nancy regroupe à lui seul 52 compétences ! La Communauté de communes de Moselle-et-Madon en compte de moins en moins. Désormais, par exemple, le balayage des rues n'est plus assuré par la CCMM. Il revient aux communes de le prendre en charge ».

Richardménil peut-il envisager un rattachement global au Grand Nancy à défaut d'établir ponctuellement des conventions de partenariat ? Le maire Xavier Boussert a pris rendez-vous avec le préfet Philippe Mahé lundi 25 janvier pour en discuter.

Saïd LABIDI

Mercredi 06 janvier 2016 / Richardménil

Richardménil en bref

Aménagement de la traversée au printemps

Très large et rectiligne, la RD570 a des allures d'autoroute par endroits. En particulier quand elle passe par Richardménil. Le problème c'est que beaucoup d'enfants la traversent plusieurs fois par jour pour se rendre à l'arrêt de bus du Vert- Village.

L'aménagement de la traversée de la commune tant espéré et attendu par nombre d'habitants démarrera (enfin) au printemps prochain, le conseil départemental ayant validé le projet.

À défaut d'une piste cyclable, le programme prévoit la création d'une voie piétonne de 900 mètres reliant la commune à Ludres, l'aménagement d'un carrefour giratoire, de contre-allées pour les piétons et des aménagements paysagers sur une longueur de 800 m rue du Lac ainsi que le rétrécissement de la RD 570 qui passera de 3X1 voie à 2X1 voie.

Le coût des travaux est estimé à 900.000 EUR, l'État y contribue à hauteur de 100.000 EUR et le département se charge des enrobés. L'ouverture des plis est imminente.

Voeux le 19 janvier

Les relations de la commune avec la communauté de communes de Moselle-et-Madon et les conventions de partenariat avec le Grand Nancy seront au menu de la traditionnelle cérémonie de voeux prévue en mairie mercredi 19 janvier à 19 h.

Dimanche 10 janvier 2016 / Messein

Le maire a salué les forces vives communales



Les Messinois étaient venus nombreux pour les voeux du maire.

La salle de l'Acquêt d'eau accueillait ce vendredi soir une bonne centaine de Messinois venir écouter les voeux du maire, Daniel Lagrange. Plusieurs maires issus de la CCMM étaient présents en particulier les maires de Maizières, de Maron, l'ancien maire de Richardménil, ainsi que la suppléante du député du secteur, excusé. Le maire de Chaligny et président de la CCMM et du membre de l'assemblée départementale. Le maire devait remettre la médaille de la commune à Henri Etienne, ancien maire et à Micheline Coupertot pour leur

investissement au service de la commune. Mais l'état de santé d'Henri ne lui a pas permis de se déplacer, une cérémonie ultérieure leur sera consacrée.

Le maire a d'abord tenu à saluer tous ceux et celles qui facilitent le quotidien des messinois : le service technique « les hommes à tout faire de la commune », le service périscolaire « les femmes qui

s'occupent si bien de nos enfants », le personnel de la base nautique, l'employée de l'agence postale, les services administratifs.

Les employés intercommunaux, les services publics et celles et ceux qui ont animé en 2015 notre commune à travers des manifestations prisées par la population.

Les commerçants et artisans ne sont pas oubliés, ainsi que la ZAC du Breuil.

« La commune appartenant à un bassin de vie, les réalisations effectuées dans une des communes de la CCMM profitent au bien-être des Messinois : l'usine de potabilisation, changement de conduite dans la rue des Vallieux, intégration du CD 115 dans le domaine communal, début au printemps de la viabilisation des Terrasses des Milleries, l'étude sur la circulation et les problèmes de stationnement se poursuit, le recensement de la population débutera à compter du 21 janvier avec nos 4 recenseurs : Zohra, Rémy, Jonathan et Steven. Que chacun fasse de 2016 une année agréable », a conclu Daniel Lagrange.

Secteur attractif

Tour à tour le président de la CCMM et maire de Chaligny, Felipe Pinho, Pascal Schneider, délégué départemental et la suppléante du député du secteur Dominique Potier ont mis l'accent sur l'attractivité du secteur avec des constructions pour le bien-être de tous notamment la réalisation d'une gendarmerie, dont 2 représentants étaient dans l'assistance et de la piscine.

Ils ont surtout insisté sur la bienveillance des uns envers les autres, une vigilance accrue.

Cette sympathique cérémonie des voeux s'est achevée autour d'un buffet concocté par un traiteur local.

Samedi 09 janvier 2016 / Pulligny

Les échos du conseil municipal

Décisions modificatives. Des crédits supplémentaires sont décidés pour clore l'année et honorer les dépenses engagées, 59.216 EUR en section de fonctionnement et 91.044 EUR en section d'investissement.

Transfert des biens et résultats du service assainissement. La CCMM ayant la compétence eau et assainissement des communes qui la composent, et ayant accepté par délibération la reprise des biens et résultats des différentes communes, la commune de Pulligny transfère un excédent de fonctionnement de 153.555 EUR et un déficit d'investissement de 184.661 EUR, soit un déficit global de 31.106 EUR.

Transfert de la zone d'activités économiques du Plateau à Flavigny. Sur le même principe, pour qu'une commune membre puisse transférer un bien, il est nécessaire que les autres communes membres de la communauté accepte à la majorité des 3/5e ce transfert.

Pulligny s'est décidée favorablement pour le transfert de cette zone d'activités de la commune de Flavigny vers la CCMM pour un montant déficitaire de 303.052 EUR et un excédent de 100.000 EUR correspondant à la vente des parcelles restantes.

Les décisions des élus

Le conseil était réuni au complet pour cette première réunion de l'année. Le maire après avoir lu les délibérations du dernier conseil fit voter la première délibération de la séance :

oTransfert de la zone d'activités de Flavigny suite à l'entrée de cette commune dans la Communauté de Communes Moselle Madon, le conseil se déclare favorable à ce transfert de biens.

oRenouvellement de la convention informatique avec l'association des maires : votée à l'unanimité pour la somme annuelle de 3.090EUR.

oSubvention au titre de la DETR : pour mettre aux normes obligatoires d'accessibilité le bâtiment de la cantine et des salles utilisées à l'étage pour les TAP, le maire a présenté plusieurs devis. La solution serait de mettre un escalier hélicoïdal et un élévateur dans la cour de l'école. Le coût de ces aménagements se monte à 37. 000EUR. Le conseil décide de demander une subvention au titre de la DETR pour ces travaux.

oDécision modificative du budget : une somme de 42. 050EUR, indûment perçue, de taxes locales d'équipement qui correspondaient au premier permis de construire déposé par ECOVILLA pour les constructions du lotissement des Jardins du Madon qui fut annulé et remplacé par le dépôt d'un second permis oblige le conseil à prendre une décision modificative au budget pour y inscrire la somme à rembourser.

oLe service d'accueil de loisirs « Les Bainvi'loups » ouvrira durant la 2e semaine lors des petites vacances scolaires. Le conseil vote à l'unanimité le tarif à la journée de participation des familles à 12,80 EUR et 13 EUR pour la journée, selon le quotient familial. Les activités extra et sorties seront facturées en sus.

oBons d'achats : sur proposition du maire, les récompenses pour les maisons fleuries qui étaient attribuées auparavant sont remplacées par des récompenses aux maisons décorées et illuminées pour les fêtes de fin d'année. Les primés recevront des bons d'achat de 30 EUR.

A l'issue du conseil le maire a remis à Pierrette Bronner, élue municipale, le diplôme de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale décernée par le préfet pour 20 années au service des collectivités locales.



ACTUALITES

DIVERSES

Les Soviétiques avaient l'esprit rock



Quand le rock était interdit en URSS, c'est dans l'underground qu'il s'est épanoui.

Les Soviétiques ont eu le rock rebelle. Ce rock que le pouvoir communiste diabolisait comme l'incarnation même du mal occidental. « Sous Brejnev, les rockeurs avaient donc tout intérêt à rester discrets. D'ailleurs les flyers ne portaient qu'un logo, compréhensible par les seuls affranchis. Les rendez-vous de concerts étaient transmis à la dernière minute et sous le manteau. On pouvait faire facile 18 ans de prison pour avoir programmé un concert rock en URSS ! » Et c'est à ces courageux pionniers du rock russe que le festival des Casseroles prévoit de rendre hommage.

Après avoir un peu tâtonné côté calendrier, pour sa 5e édition ce festival résolument rock semble vouloir se fixer. Et même prendre de l'ampleur grâce à un partenariat avec le centre culturel de La Filoche à Chaligny où, deux week-ends durant, baguettes de batteries et manches de guitare s'enflammeront au feu de la vodka.

« L'idée de ce clin d'oeil au rock russe underground nous est venue justement de La Filoche qui avait programmé un cycle culturel autour de la Russie », poursuit Angelo Chiariello, l'un des organisateurs du festival. « Surtout qu'en menant quelques recherches, j'ai découvert toute la singularité de ce rock. Alors qu'à l'Occident il a eu tout loisir d'évoluer étape après étape, en passant par exemple par le rock à billy, en URSS en revanche, on est passé directement de la musique traditionnelle à un rock trash, très décidé, et finalement avant-gardiste. »

Zakouskis dans les Casseroles !

La soif de rock fut telle qu'aussitôt le rideau de fer levé, le public s'est précipité. En 1991, ACDC a réuni la jauge la plus phénoménale de sa carrière à Moscou, avec environ 1,2 million de personnes (le KGB n'en avait reconnu que 180.000...).

Certes, les 8-9 et 15-16 janvier, on ne parlera pas forcément russe sur scène à Chaligny. Mais tous les groupes invités se sont engagés à multiplier les clin d'oeil à ces prédécesseurs du très Grand Est. La programmation affiche des groupes pros ou en passe de l'être qui répètent dans les locaux de DBDC (Des Bruits de Casseroles), association organisatrice du festival. Dans un registre qui varie du pop-électro-folk au rock indé en passant par le métal, le ska punk, le rock celtique et médiéval ou même le sludge expérimental, on croisera donc Lou & Dust, Always on Biziness et Reaper's Bag (8 janvier), Le Core et l'Esprit puis Derring-Do (9 janvier), Cris Luna et Echoes (15 janvier) et enfin DCLXVI, Don't Bullshit The Rocco et AMJD (le 16 janvier).

Et comme DBDC ne fait pas les choses à moitié, sur place buvette et restauration s'enrichiront des saveurs slaves, avec bière russe et zakouskis bien sûr !

Lysiane GANOUSSE

Festival des Casseroles, les 8, 9, 15 et 16 janvier, à partir de 18 h 30, à la Filoche de Chaligny ; 5EUR la soirée.

« L'écoute ne suffit plus »



Philippe Mahé a fait le point sur les dossiers de l'État en 2016, 5 mois après son arrivée en Meurthe-et-Moselle.

Philippe Mahé balaie les dossiers majeurs de l'État en 2016, en Meurthe-et-Moselle. Il réaffirme la primauté de l'action, face au « désenchantement démocratique ».

Un préfet combatif, voire même volontiers directif, qui entre dans la mêlée et fait dans la sécurité : Philippe Mahé recevait les médias en comité restreint, ce vendredi à Nancy. Histoire de balayer les grands dossiers qui feront 2 016, cinq mois après

son arrivée place Stanislas.

Perquisitions. « L'écoute des citoyens ne suffit plus. Ils attendent de l'action. Nous sommes à 37 perquisitions administratives dans le département. Ont été saisis 9 armes, 890 g de cannabis et 114.500 EUR. Le tout assorti de 16 gardes à vue ». Présence d'armes lourdes ? « Sans commentaires ». Dommage.

Radicalisation. Réunion tous les mois en préfecture, avec Marie Argouarch, dir'cab du préfet. Un volet prévention « y compris avec la Protection judiciaire de la jeunesse, est mis en place, avec tous les acteurs, notamment la PJJ qui a un rôle à jouer comme l'Éducation nationale ».

Désenchantement

Puissance. 20 cérémonies, une présence à une centaine de voeux : l'État montre ses muscles dans le département : « Quand le citoyen traverse une forme de désenchantement démocratique, il faut arriver avec autre chose qu'un message d'impuissance, établir un lien entre la puissance publique et le citoyen ».

Cambriolages. Une alerte sur smartphone en lien avec la CCI pour prévenir les commerçants d'un cambriolage qui vient d'avoir lieu. Une bonne idée relayée sur le terrain, avec le groupe de sécurité de la police déployé à Jarville : « Deux voitures en bon état, 8 hommes bien formés, déployés entre 17 h et 23 h dans les quartiers sensibles, agiles, souples ». Une initiative à généraliser, pas seulement à Jarville. En zone gendarmerie, le colonel Durand présentera bientôt son plan d'action.

Douze migrants

Sécurité routière. Vitesse, sorties de boîtes, points noirs : « 41 morts sur les routes en 2014, 21 en 2015, une lente prise de conscience s'opère. Sur la bretelle de Brabois, une étude va être menée, des mesures seront prises sur ce point particulier où a eu lieu un accident mortel ».

Économie. « J'ai obtenu de l'État qu'un sous-préfet, Imed Bentaleb, qui arrivera le 1er février, prenne en charge les affaires économiques ».

Emploi. « 36.400 demandeurs d'emplois de catégorie A, pour 200 postes non pourvus. Il y a de quoi faire. Nous nous mobilisons, c'est bien ressenti par le Medef ».

Métropole. « On est sur un espace, avec un accord de simplification et d'économies entre le Grand Nancy et le conseil départemental. Nous y parviendrons sur le mode de la coopération et de la solidarité. Quand les patrons de l'exécutif veulent arriver à un accord ils y arrivent. C'est le cas dans le département ».

Richardménil. « Je ne peux pas les intégrer dans le projet métropolitain à 20 communes, sinon il tombe. Il y a des métropoles plus grandes que Nancy, qui se sont ouvertes progressivement. Dans le Grand Nancy la population diminue, à Nancy aussi ».

Campus ONF. « La fermeture au 30 juin n'est plus un préalable, c'est ce que nous avons obtenu, Dominique Potier et moi-même. Des études vont être menées par un expert. Il y a aura cession à l'EPFL de la ZA pour la transformer en parc d'activités ».

Migrants. « Pour mettre à l'abri durant l'hiver, des migrants de Calais, nous avons listé Pexonne et Tantonville. Dans le premier cas, le dialogue n'a pas été possible. Dans le second je remercie le maire de Tantonville de sa collaboration et de son engagement citoyen ». À Blainville, Baccarat et Nancy, 12 migrants sont aujourd'hui accueillis, sortis de la « jungle » de Calais.

L'État, l'éleveur et la banque

Agriculture. À propos du plan national d'aide aux éleveurs avec 600 millions d'euros, dont 100 millions d'annulations de charges et cotisations et 500 millions de reports : « Nous avons 800 candidats. Je serai particulièrement vigilant, pour qu'il n'y ait pas de réticence de la part des banques dans l'application du dispositif construit sur trois piliers : l'État, l'éleveur, la banque ».

Émaux. Reprise par Étienne Valat et Martin Pietri, la faïencerie recevra bientôt la visite du préfet. Les 40 emplois seront-ils préservés ? « C'est aussi pour cela que je souhaite rencontrer les dirigeants ».

Pascal SALCIARINI
